

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 29 mai 2026

La Fédération des industries nautiques (FIN) rejoint la CAT

Annoncée ce jour lors du premier Nautic Forum à Saint-Malo, l'arrivée de la Fédération des Industries Nautiques (FIN) au sein de la CAT porte pour la première fois à 22 le nombre de ses organisations membres, soit un doublement depuis sa création en 2017. Cette nouvelle adhésion confirme toute la considération que l'industrie du tourisme, du voyage et de l'événementiel entend porter au développement de la filière du nautisme et de la plaisance dans les années à venir

Le 17 décembre dernier, la CAT avait annoncé sa volonté de parachever le travail de large rassemblement engagé en 2023, avec l'arrivée progressive de nouvelles organisations professionnelles au sein de la Confédération. Après l'Union des Aéroports Français et France Thalasso, l'adhésion de la FIN marque une nouvelle étape dans le développement de la CAT et dans sa capacité à porter auprès des pouvoirs publics les enjeux stratégiques de l'ensemble des acteurs de l'industrie du tourisme, du voyage et de l'événementiel.

La filière nautisme et plaisance figurait parmi les filières thématiques à fort potentiel de croissance identifiées dans le cadre du « New Deal » remis au Gouvernement en juin 2023. Elle s'était d'ailleurs matérialisée la même année par l'adhésion de la Fédération française des ports de plaisance à la Confédération. L'arrivée de la FIN va permettre d'amplifier le soutien actif de la CAT auprès des acteurs de la filière dans plusieurs dossiers structurants intéressant l'attractivité, la compétitivité et la transition des activités nautiques et portuaires.

Par sa contribution à l'attractivité de la Destination France, au dynamisme des territoires littoraux et fluviaux et à la compétitivité globale du tourisme français, cette filière constitue un maillon essentiel de la chaîne de valeur du tourisme en France.

À l'heure où les acteurs du tourisme travaillent à la préparation d'un nouveau cadre stratégique dans la perspective des échéances électorales de 2027, la CAT et la FIN partagent aux côtés de la FFPP et d'E2F la volonté de mieux valoriser les atouts économiques, industriels, territoriaux et environnementaux du nautisme et de la plaisance, tout en accompagnant les transformations engagées par la filière.

Le nautisme présente également une spécificité majeure : son fort ancrage territorial. Intégré aux écosystèmes locaux, il participe à une meilleure acceptabilité des activités touristiques et contribue à une répartition plus équilibrée des flux touristiques dans le temps et dans l'espace, enjeu devenu central pour le tourisme français.

Cette adhésion intervient enfin dans un contexte européen marqué par une reconnaissance croissante du rôle stratégique du nautisme dans le développement d'un tourisme plus durable, mieux réparti territorialement et créateur de valeur pour les économies locales.

La récente résolution adoptée par le Parlement européen sur l'avenir de la stratégie touristique européenne souligne ainsi la place centrale du tourisme nautique dans les politiques européennes.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jean-Virgile Crance, Président de la CAT : « *L'adhésion de la FIN à la CAT constitue une étape importante dans le renforcement de notre collectif à la croissance constante depuis 2023, qui puise sa force dans la solidarité entre tous les acteurs d'une même chaîne de valeur, celle de l'industrie du tourisme, du voyage et de l'événementiel. Le nautisme et la plaisance participent pleinement à l'attractivité de la Destination France, à la vitalité de nombreux territoires et aux transformations de notre modèle touristique. L'expérience acquise par la CAT avec les ports de plaisance depuis 2023 démontre l'intérêt d'une approche plus intégrée entre tourisme, économie maritime et attractivité territoriale. L'arrivée de la FIN va permettre de structurer davantage cette approche à l'échelle de l'ensemble de la filière nautique et de plaisance* ».

Jean-Paul Chapeleau, Président de la FIN : *Le nautisme et la plaisance répondent à une aspiration profonde, celle d'aller sur l'eau, de vivre une expérience de liberté, de découverte et de proximité avec la nature. Avec près de 4 millions de plaisanciers réguliers et plus de 11 millions de pratiquants de sports nautiques, cette dynamique constitue un formidable levier d'attractivité pour nos territoires littoraux comme pour les eaux intérieures. Notre ambition est claire : faire grandir les pratiques nautiques en conciliant développement économique, protection des milieux et transition environnementale de l'ensemble de la filière. Cette coopération avec la CAT doit nous permettre de mieux valoriser l'ensemble de la filière nautique et de renforcer sa contribution au rayonnement touristique et économique de la Destination France.* »

Qui sommes-nous ?

La Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) est l'unique organisation réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique. Composée d'une vingtaine de fédérations ou organisations professionnelles représentant 1 million de salariés et 70 000 entreprises, elle vise à rassembler et représenter de manière unifiée les professionnels de l'industrie du tourisme. Pour en savoir plus : www.acteursdutourisme.fr

Contact presse : Ophélie Rota – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr / Guillaume Lemièrre – guillaume.lemiere@acteursdutourisme.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CAT

1. *Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie - UMIH*
2. *Groupement des Hôtelleries & Restaurations - GHR*
3. *Groupement National des Chaines Hôtelières - GNC*
4. *Club des dirigeants des hôtels 4*, 5* & Palaces*
5. *Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air - FNHPA*
6. *Fédération Nationale des Résidences de Tourisme, Apparthôtels et Villages de Vacances - FNRT*
7. *Les Entreprises du Voyage - EDV*
8. *Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers – FNAM*
9. *Union des aéroports français - UAF*
10. *Fédération Nationale des Transports de Voyageurs - FNTV*
11. *Entreprises Fluviales de France - E2F*
12. *Mobilians, les entreprises de la mobilité*
13. *Union Française des Métiers de l'Évènement - UNIMEV*
14. *Domaines Skiables de France - DSF*
15. *Union Sport & Cycle - USC*
16. *Fédération Nationale des Entreprises des Activités Physiques de Loisirs – Active-FNEAPL*
17. *Groupement des Entrepreneurs de Golf Français – GEGF*
18. *Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme - CSNERT*
19. *Union nationale des associations de tourisme et de plein air - UNAT*
20. *France Thalasso – Syndicat des centres de thalassothérapie*
21. *Fédération Française des Ports de Plaisance – FFPP*
22. *Fédération des Industries Nautiques - FIN*